

Port de Saint-Gilles-les-Bains

Tarifs **TTC** 2019-2020 (TVA 8,50 %)

PLAN D'EAU (tarif annuel)			
	Plaisance	Pêche au Gros	Pêche Professionnelle
Barques			
0 à 5 m	508,62 €	355,90 €	90,86 €
5,01 à 6 m	637,09 €	445,96 €	90,86 €

Navire de passage (tarif hebdomadaire)	
Barques	
0 à 5 m	20,21 €
5,01 à 6 m	25,31 €

AUTRES sauf multicoques			
0 à 5 m	648,36 €	453,86 €	90,86 €
5,01 à 6 m	1 080,69 €	756,48 €	90,86 €
6,01 à 8 m	1 512,19 €	1 058,52 €	231,30 €
8,01 à 10 m	1 945,35 €	1 361,75 €	231,30 €
10,01 à 12 m	2 378,27 €	1 664,39 €	231,30 €
12,01 à 14 m	2 594,51 €	1 816,17 €	
14,01 à 15 m	2 702,93 €	1 892,03 €	
15,01 à 16 m	2 811,35 €	1 967,93 €	
* au-delà, par m supplémentaire	A ajouter 108,42 €	A ajouter 75,14 €	

AUTRES sauf multicoques	
0 à 5 m	25,74 €
5,01 à 6 m	43,23 €
6,01 à 8 m	64,81 €
8,01 à 10 m	97,23 €
10,01 à 12 m	129,62 €
12,01 à 14 m	216,08 €
au-delà, par m supplémentaire	A ajouter 71,01 €

* Se rapportant uniquement à la formule de la redevance pour les multicoques (bases Circulaire n°14-76110 du 13 août 1976)

TERRE-PLEIN DE CARENAGE (voir notas)					
Amodiataire (avec anneau) du port de Saint-Gilles : 1ere semaine gratuite			Client extérieur au port de Saint-Gilles		
	Semaine suivante	Mois		Semaine	Mois
Navire de 0 à 6 m	5,06 €	22,80 €	Navire de 0 à 6 m	15,19 €	68,37 €
Navire de 6,01 à 10 m	10,33 €	46,48 €	Navire de 6,01 à 10 m	30,99 €	139,42 €

NOTA :

- 1 - Au-delà de 6 mois de stationnement, le tarif "terre-plein de carénage" est augmenté de 50 %
- 2 - Au-delà de 12 mois de stationnement, le tarif "terre-plein de carénage" est augmenté de 100 %

Déchets Industriels Spéciaux (DIS) :

8,81 € TTC par semaine et par navire stationné sur le terre-plein de carénage (39,65 € TTC par mois)

Utilisation cale de mise à l'eau fond de port pour client extérieur (gratuit pour amodiataires)

Tarif annuel : 250,70 € TTC (prorata mensuel si arrivée en cours d'année)

Utilisation cale de mise à l'eau avant-port pour jet-ski client extérieur (gratuit pour amodiataires)

Tarif annuel : 182,55 € TTC (prorata mensuel si arrivée en cours d'année)

Badge d'accès terre-plein et plan d'eau (1 badge par contrat AOT)

17,50 € TTC

Redevances commerciales annuelles sur le plan d'eau (minimum de perception par navire sans AOT local commercial)

0 à 6 m : 506,30 € TTC

6,01 à 8 m : 886,01 € TTC

8,01 et plus : 1139,16 € TTC